

De nouveaux locataires à Magny-les-Hameaux : bienvenue à eux !

Jeudi 3 juillet, de drôles de colocataires à quatre pattes ont pris leurs quartiers d'été à Magny-les-Hameaux, du côté de la voie Jean Moulin.

- Sept chèvres angora pour lutter naturellement contre la renouée du Japon, une plante invasive (sur 1980 m²).
- Quatre moutons shropshire et un mouton Ouessant pour entretenir les espaces verts de façon douce et écologique (sur 1920 m²).

Il leur faut d'ailleurs des allées déjà identifiées car ils ne s'aventurent pas à l'aveugle dans la prairie permanente. C'est ce qu'on appelle l'éco-pâturage : une solution naturelle, respectueuse de la biodiversité et silencieuse pour prendre soin de notre environnement, mise en place à Magny-les-Hameaux depuis 2014.

L'éco-pâturage a lieu de mars à novembre. Ensuite, la prairie se repose quelques mois et la biodiversité se régénère grâce à l'engrais naturel des caprins et ovins.

À la demande de la Ville, SQY, gestionnaire de la voie Jean Moulin et de ses abords, a installé des clôtures en bois de châtaignier et du grillage vers le bassin du Buisson pour préparer l'arrivée des animaux pour l'éco-pâturage.

Et aujourd'hui, ces tondeuses à quatre pattes ont pu commencer leur travail !

Merci de respecter ces nouveaux pensionnaires et de ne pas les nourrir, ils ont tout ce qu'il faut sur les deux espaces

Pour tous renseignements, un numéro d'astreinte est noté sur les enclos.



